missionnaires et visiter tous les postes. Nous avons réussi dans quelques Missions, et ce qui se fait aujourd'hui dans ces Missions pourra se faire demain dans les autres. Les Indiens estiment le prêtre catholique qui se dépense pour eux, qui apprend bien leur langue, qui vit au milieu d'eux pour les instruire et leur montre une véritable affection. Cela compense bien les riches cadeaux. De plus, bien des bonnes âmes prient et se sacrifient pour la conversion des Indiens, et nous pouvons avoir confiance.

Il y a un travail urgent à faire : augmenter le nombre de nos chapelles. C'est ce que nous voulons faire autant que nos ressources le permettront. Nous espérons donc que le Conseil Supérieur de l'Œuvre Pontificale de la Propagation de la Foi voudra bien nous continuer ses allocations malgré la misère des temps. Nos missionnaires, se conformant au désir du Conseil Supérieur, ont établi dans leurs plus pauvres Missions l'Œuvre de la Propagation de la Foi, et ont envoyé leurs collectes à l'Ordinaire.



PROVINCE D'ALBERTA-SASKATCHEWAN

Rapport pour l'année 1931 sur les Missions indiennes.

La province de l'Alberta-Saskatchewan des missionnaires Oblats de Marie Immaculée a charge de toutes les Missions indiennes et métisses de l'Archidiocèse d'Edmonton, du diocèse de Calgary et du diocèse de Prince-Albert.

La population indienne de ces divisions ecclésiastiques se chiffre à environ une douzaine de mille âmes, dont près de 6.500 sont catholiques et le reste protestantes ou païennes. Nous donnons plus loin le chiffre exact

de chaque catégorie pour chacun des diocèses. Quant au nombre des Métis, il est pratiquement impossible de le déterminer ; mais on les croit aussi nombreux que les Indiens. Ils vivent autour des réserves très souvent, et plusieurs même à l'intérieur, là où les Indiens veulent bien les souffrir.

Nos Indiens habitent des Réserves ou étendues de terre que le gouvernement fédéral du Canada leur a laissées en propre en différents endroits du territoire, lorsqu'il s'est emparé de leur immense domaine de l'Ouest. Les Réserves actuelles comprises dans les divisions ecclésiastiques mentionnées plus haut couvrent environ 2.712 milles carrés, soit 4.440 kilomètres carrés.

La desserte de ces Missions est complètement laissée à notre charge. Sous la direction des autorités ecclésiastiques, nous nous occupons de la partie financière aussi bien que de l'administration religieuse de ces Missions, nous pourvoyons aux besoins des Missionnaires, à leur changement et à leur remplacement. Toutes les dépenses du culte sont à nos frais. A part certaines sommes qui nous arrivent par l'entremise des autorités ecclésiastiques, à l'occasion par exemple de la construction ou de la réparation d'une chapelle, nous n'avons jamais eu recours à la procure diocésaine pour le soutien des Missions ou des missionnaires chez les Indiens. Les diocèses de nos pays sont encore trop récents, trop peu peuplés, et ont encore trop d'œuvres essentielles à créer de toutes pièces ou à entretenir pour pouvoir venir en aide aux Missions indiennes.

Nos principales et presque uniques ressources sont constituées par l'allocation de la Propagation de la Foi et par la pension que paie le gouvernement canadien pour chacun des enfants indiens que nos écoles-pensionnats hébergent, nourrissent, vêtent et instruisent. Cette pension serait loin de suffire par elle-même ; mais le travail, le zèle, l'esprit de sacrifice et l'industrie du personnel s'y ajoutant, nous parvenons à maintenir ces écoles sur un pied que nous envient les institutions protestantes similaires.

Si nos écoles-pensionnats réussissent à se subvenir à ellez-mêmes, nous ne pouvons certes pas en dire autant de nos autres Missions indiennes ou métisses. Nous sommes forcés de puiser largement dans la caisse provinciale pour pourvoir aux besoins les plus urgents de ces Missions et rencontrer les dépenses que leur desserte nécessite. Sans vouloir surcharger ce rapport de statistiques fastidieuses, nous citerons les chiffres suivants qui ne manquent pas d'éloquence : nous avons reçu de la Propagation de la Foi, en 1931, la somme de $ 1573.15 pour les Missions indiennes de l'archidiocèse d'Edmonton et le diocèse de Calgary ; or, les allocations que nous avons fournies aux Missions du seul archidiocèse d'Edmonton, et à notre Maison de retraite des vieux missionnaires à Saint-Albert pour le paiement des taxes et des frais de maladie, se montent à $ 4251.80. C'est dire que les revenus ordinaires de notre province se trouvent fortement taxés par les Missions indiennes à notre charge, sans compter ce que nous coûtent les maisons de formation où se préparent les missionnaires de demain. C'est pourquoi il nous semble que le retrait des allocations de la Propagation de la Foi ne serait pas justifié dans notre cas.

Les travaux apostoliques de ces diverses Missions occupent un personnel de :

22 Pères Oblats,
10 Frères Convers Oblats,
107 Religieuses de diverses communautés.

Pour répondre aux désirs des Souverains Pontifes qui, à tant de reprises, ont recommandé la presse catholique, nous continuons de maintenir à nos frais une imprimerie à Hobbema, pour la publication de livres de prières en langues indiennes et d'un journal cris mensuel.

Enfin comme plusieurs de nos constructions, chapelles et résidences, commencent à avoir de l'âge et à n'offrir plus aux missionnaires un logement convenable, nous nous sommes dressé un programme de rénovation de ces bâtisses, comptant toujours sur le secours si opportun et si nécessaire de la Propagation de la Foi. Nos Missions

et nos missionnaires méritent ces améliorations : la seule nomenclature incomplète de leurs travaux dans les pages qui suivent le prouve amplement (1).

U. LANGLOIS, *O. M. I., Provincial.*

VICARIAT DU MACKENSIE

Lettre du R. P. Joseph Trocellier à Mgr Breynat.

Mission de Notre-Dame des Lumières,
Coppermine, 24 janvier 1932.

MONSEIGNEUR ET BIEN-AIMÉ PÈRE,

Il paraît que des aéroplanes vont nous arriver demain si le temps est favorable. Nous les attendons depuis décembre dernier. Je vous avais écrit, mais comme les nouvelles seraient trop vieilles, je refais ma lettre.

Nous avons reçu vos télégrammes nous annonçant la mort de Mgr DONTENWILL et du Frère Marc BEAUDET, et un peu plus tard du saint Père BELLE. Nous avons pris une grande part à ce double deuil de notre chère Congrégation et, cela va sans dire, nous avons acquitté nos suffrages « *quam primum* ». Nous allons maintenant joindre nos humbles prières à celles de nos Frères, pour le prochain Chapitre général et pour l'élection de celui qui est destiné par Dieu à nous diriger dans la voie tracée par notre vénéré Fondateur. Vous trouverez ci-joint nos votes pour le délégué vicarial.

Par Chesterfield, nous avons appris des nouvelles un peu plus consolantes : l'élection de Mgr VILLENEUVE pour l'Archevêché de Québec et celle de Mgr TURQUETIL pour le Vicariat de la Baie d'Hudson...

(1) Voir aux *statistiques*, p. 643.